



Municipalité de  
**Rivière-Bleue**  
*À la croisée des Frontières*

**Prévisions budgétaires**  
**Exercice financier 2024**

***Municipalité de Rivière-Bleue***  
*32, rue des Pins Est*  
*Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0*



*PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024*  
*ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026*

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024. Le conseil d'une municipalité locale doit adopter, à chaque année, le budget d'opération de son prochain exercice financier ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations. La préparation des prévisions de revenus et de dépenses est une étape importante dans la gestion de la Municipalité, car c'est au cours de cette période que sont établies les priorités, tant au niveau des achats, des immobilisations que des services offerts. Les membres du conseil municipal et moi-même, nous nous sommes penchés avec une attention particulière sur l'élaboration des prévisions de dépenses pour le prochain exercice financier ainsi que sur le programme triennal des dépenses en immobilisations.

Lors de l'étude des prévisions de revenus et de dépenses, les membres du conseil municipal ont priorisé certains projets devant être faits au cours de l'année 2024. Les ressources requises pour la réalisation de ces projets ne se limitent pas uniquement aux ressources humaines, aux biens et aux services dont les coûts sont reflétés au budget de fonctionnement, des infrastructures et des équipements sont également nécessaires et les coûts de ces immobilisations sont généralement élevés. Nous devons donc travailler, de concert avec nos députés et les différents ministères, afin d'aller chercher des aides financières nécessaires à la réalisation de nos différents projets.

Il est important pour les membres du conseil municipal de se donner comme objectif d'offrir des services qui répondent aux besoins de la population de Rivière-Bleue, mais cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Il est possible que nous reportions l'échéancier de certains projets, si l'implication des paliers gouvernementaux n'est pas suffisante ou encore si les déboursés sont trop considérables.

Comme par les années passées, les municipalités contribuent aux services policiers dispensés par la Sûreté du Québec. En 2024, une somme de 74 667 \$ doit être retenue pour cet « achat de service », ce qui représente une augmentation de 2 333,00\$ par rapport à l'année 2023. La somme qu'une municipalité doit payer au gouvernement pour les services policiers de la Sûreté du Québec est établie à l'article 77 de la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1).

Pour le pacte fiscal, une augmentation des revenus de 31 389 \$ pour l'année 2024.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Terres publiques	40 027,00 \$	40 027,00 \$
Péréquation	409 170,00 \$	389 555,00 \$
TVQ	22 232 \$	73 236 \$

Le pourcentage versé pour les différents immeubles du gouvernement est établi comme suit pour l'année 2024, une augmentation de 351 \$ sur les montants perçus :

	<b>2023</b>		<b>2024</b>	
Immeubles des affaires sociales	60 501 \$	100 %	60 750 \$	100 %
Immeubles des écoles primaires	36 668 \$	82 %	36 770 \$	82 %

### **Programme triennal des immobilisations**

Des dispositions du *Code municipal* imposent également d'inclure, avec le budget d'opérations, le programme triennal des dépenses en immobilisations. Ce programme d'immobilisations s'intègre dans le processus des prévisions budgétaires, puisqu'il constitue un outil de planification indispensable à une administration rationnelle des deniers publics.

*Vous trouverez en annexe le détail du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026*

En 2023, les projets d'investissement en immobilisations ont été les suivants :

<b>Projets :</b>	<b>Montant</b>	<b>Financement</b>
Entrepôt à sel	111 086,06 \$	PRABAM
Réaménagement du Presbytère	13 778,69 \$	Subvention Mrc
Construction d'une Caserne Incendie	27 427,98 \$	Subvention MAMH
Réaménagement Église	59 969,77\$	Subvention MRC

### **Budget de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement est un plan qui transpose en termes financiers détaillés les projets, programmes, services et activités prévus par la Municipalité au cours d'un exercice financier. Il comporte deux (2) volets indissociables :

- le détail des dépenses qui seront encourues pour atteindre les objectifs fixés;
- le détail de la provenance des fonds requis pour couvrir les dépenses.

<b>Budget de dépenses 2024</b>			
<b>Postes budgétaires</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Augmentation (Diminution)</b>
Administration générale	290 040 \$	319 795 \$	29 755 \$
Sécurité publique	170 132 \$	176 150 \$	6 018 \$
Transport	750 742 \$	782 045 \$	31 303 \$
Hygiène du milieu	484 592 \$	550 444 \$	65 852 \$
Santé et bien-être	27 678 \$	27 880 \$	202 \$
Aménagement, urbanisme, dév.	3 762 979 \$	3 926 646 \$	163 667 \$
Loisirs et culture	674 343 \$	719 478 \$	45 135 \$
Frais de financement	130 961 \$	123 622 \$	(7 339) \$
Remboursement en capital	443 100 \$	452 800 \$	9 700 \$
Affectation aux fonds réservés	0 \$	0 \$	0 \$
Affectations activ. d'investissement	17 050 \$	17 050 \$	0 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 751 617 \$</b>	<b>7 095 910 \$</b>	<b>344 293 \$</b>

<b>Budget de revenus 2024</b>			
<b>Postes budgétaires</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Augmentation (Diminution)</b>
Taxes	1 433 914 \$	1 516 879 \$	82 965 \$
Paiements tenant lieu de taxes	98 069 \$	98 666 \$	597 \$
Autres recettes de sources locales	4 119 589 \$	4 376 306 \$	256 717 \$
Transferts	1 100 045 \$	1 104 059 \$	4 014 \$
<b>Total des recettes</b>	<b>6 751 617 \$</b>	<b>7 095 910 \$</b>	<b>344 293 \$</b>

### **Taux des différentes taxes en 2024**

Le taux de la taxe foncière sera à 1,02\$ du 100,00 \$ d'évaluation.

La taxe pour les terrains vagues au taux de 2,50 \$ du pied linéaire, demeure au même taux pour l'année 2024. Tous les terrains, dont le frontage minimal est de 60 pieds par une profondeur minimale de 85 pieds, qui se trouvent en zone urbaine et qui sont desservis par les services d'eau et/ou d'égout seront assujettis à cette taxe.

La compensation pour l'enlèvement des ordures ménagères passe à 229 \$, pour les propriétés résidentielles unifamiliales.

La compensation pour le service de vidange, de transport et de traitement des boues de fosses septiques et de puisards, passe à 155 \$ pour les résidences occupées de façon permanente et à 77,50 \$ pour les résidences occupées de façon saisonnière.

La compensation pour le service d'eau passe à 365 \$ en 2024, pour les usagers résidentiels.

Quant à la compensation pour le service des égouts et le traitement des eaux usées, elle passe également à 275 \$ en 2024. La compensation pour piscine excavée, hors terre et gonflable est maintenue au même taux depuis 2006, soit un montant de 32 \$.

Voici le détail pour l'année 2024 :

**TABLEAU COMPARATIF DE LA RÉPARTITION DES TAXES**

<b>Taxes et compensations</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxe foncière	1,00 \$ / 100,00 \$	<b>1,02 \$ / 100,00 \$</b>
Terrains vacants	<b>2,50 \$ / pied linéaire</b>	<b>2,50 \$ / pied linéaire</b>
Ordures ménagères	212,00 \$	<b>229,00 \$</b>
Eau	340,00 \$	<b>365,00 \$</b>
Égout	265,00 \$	<b>275,00 \$</b>
Installation septique et puisards	permanent 125,00 \$	<b>155,00 \$</b>
	saisonnier 62,50 \$	<b>77,50 \$</b>
Piscine	32,00 \$	<b>32,00 \$</b>

**PAIEMENT DES TAXES EN 2024**

La Municipalité offrira de nouveau aux personnes dont le compte de taxes est égal ou supérieur à 300 \$, la possibilité d'effectuer le paiement en **4 versements égaux**.

Les paiements seront exigibles :

**Vendredi le 29 mars, fermeture à midi**  
**Jeudi le 30 mai**  
**Mercredi le 31 juillet**  
**Lundi le 30 septembre 2024**

Sur le compte de taxes que vous recevrez au cours du mois de février, vous trouverez ces mêmes dates d'échéance ainsi que les montants à déboursier pour chacune de ces périodes.

Beaucoup de personnes se sont prévaluées au cours des dernières années des versements au comptoir des Caisses populaires ainsi que des paiements par Internet (Accès D), services offerts par la Caisse populaire du Transcontinental. Ces services seront toujours offerts en 2024.

Les membres du conseil municipal ont la responsabilité d'établir un budget équilibré. Ce budget doit répondre aux besoins et attentes de toute la communauté. Les membres du conseil municipal réitèrent aux citoyens et citoyennes de Rivière-Bleue, leur souci d'étudier judicieusement tous projets et toutes demandes qui leur seront présentés.

En tant que membres d'un conseil d'administration, nous avons des choix à faire pour maintenir les services dispensés, tout en respectant nos sources de revenus. Notre capacité collective de payer est égale à la capacité individuelle de chacun des citoyens et des citoyennes de Rivière-Bleue.

Ensemble, les membres du conseil, les employés et la population riveraine, nous devons travailler à l'amélioration de notre milieu de vie et œuvrer à nous donner une qualité de vie à la mesure de nos implications et de nos aspirations.

Votre support et votre collaboration sont requis pour mener à bien le travail que nous avons à faire en tant que vos représentants et représentantes. Soyez assurés que nous l'apprécions grandement.

Nous avons des infrastructures et des équipements qui ne demandent qu'à être utilisés pour le mieux-être de chacune et de chacun. Les membres du conseil municipal et moi-même serions heureux de vous rencontrer, d'échanger avec vous sur vos besoins et préoccupations et ensemble trouver la meilleure manière de devenir maître de notre développement et de notre épanouissement individuel et collectif.

Merci à chacun et chacune de vous,

Le maire



Claude H. Pelletier

## Municipalité de Rivière-Bleue

Programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026

	COÛT ESTIMÉ DU PROJET	BUDGET 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026	NOTES
<b>1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Équip. et ameubl. de bureau		7 100.00 \$	7 200.00 \$	7 300.00 \$	Renouvellement du parc informatique et équipements
<b>2. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE</b>					
Caserne incendie	4 000 000.00 \$	- \$	66 000.00 \$	66 000.00 \$	Coût pour la construction d'une caserne neuve Élaboration des plans Subvention disponible à 70% environ Remboursement évalué à 5.5% d'intérêt
<b>3. TRANSPORT</b>					
<b>Administration</b>					
<b>Voirie municipale</b>					
Équipements divers		5 750.00 \$	5 850.00 \$	5 950.00 \$	Renouvellement des petits équipements
<b>4. HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Vidange des boues des étangs	150 000.00 \$		150 000.00 \$		Réserve du service
<b>5. LOGEMENT SOCIAL</b>					
<b>6. DÉVELOPPEMENT</b>					
Réaménagement du presbytère	208 000.00 \$	208 000.00 \$			100 000\$ au Fonds de vitalisation de la MRC 108 000\$ Règlement d'emprunt
Réaménagement du jubbé	470 000.00 \$	470 000.00 \$			Demande en cours ATR BSL Demande en cours Fonds de vitalisation de la MRC Demande en cours au Fonds Desjardins Règlement d'emprunt
Réaménagement de l'Église	154 750.00 \$				Campagne de financement populaire Règlement d'emprunt
<b>7. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</b>					
Renouvellement d'équipements		3 750.00 \$	3 850.00 \$	3 950.00 \$	Renouvellement des équipements
Implantation d'une Station de lavage pour embarcation nautique	50 000.00 \$	20 000.00 \$			Fonds de la MRC Aide technique à la MRC